

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

12

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 23 mai 2016



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : Mme FERRIERE

**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLESEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

**Membres excusés** : Mme POPARD (pouvoir M. PRIBETICH) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - M. FAVERJON (pouvoir MME HERVIEU) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir MME TOMASELLI) - M. ROZOY (pouvoir MME FERRIERE) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

#### **Festival international « Les écrans de l'aventure » - Edition 2016 - Convention à conclure entre la Ville, la Guilde Européenne du Raid et la SA Darcy Palace**

Madame Christine Martin, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Un festival du film d'aventures, le festival international « Les écrans de l'aventure », a lieu chaque année à Dijon. Il récompense les meilleures productions audiovisuelles françaises et internationales.

La vingt-cinquième édition de ce festival grand public, qui accueille chaque année environ 10 000 spectateurs, qu'ils soient professionnels de l'image, ou passionnés d'exploration, d'aventure, de voyages et de découvertes, se déroulera du 6 au 9 octobre 2016, dans les salles des complexes cinématographiques l'Olympia et le Darcy. Une vingtaine de films et une dizaine de livres pré-sélectionnés seront en compétition.

L'organisation de cette manifestation repose sur une convention renouvelable chaque année. Il convient donc de signer un nouveau contrat fixant avec l'organisateur, la Guilde Européenne du Raid, ainsi que la

société exploitante des salles de cinéma l'Olympia et le Darcy, les nouvelles modalités d'organisation du festival.

Il est proposé que la Ville participe financièrement à l'organisation du festival à hauteur de 91 500 € TTC pour l'année 2016, incluant 8 500 € dédiés à la promotion du festival qui sera assurée cette année par la Guilde Européenne du Raid.

La Ville prend par ailleurs en charge une partie de la logistique du festival.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver le projet de convention à conclure entre la Ville, la Guilde Européenne du Raid et la SA Darcy Palace pour l'organisation de l'édition 2016 du festival international « Les écrans de l'aventure », annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

2 - m'autoriser à signer le contrat définitif ainsi que tout acte à intervenir pour son application ;

3 - décider de verser une participation d'un montant de 91 500 € à la Guilde Européenne du Raid pour l'organisation de la manifestation et les frais de promotion du festival.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**